

GROUPE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

COMPTE-RENDU

RÉUNION DU MARDI 17 JANVIER 2023

Présents : Laëtitia LE GUIL, Pasquale CAPPABIANCA, Pierre BLONDEL, Thierry MAGNIN

Absents excusés : Nicolas DORKELD

Absents non-excusés : Caroline BOUCAUX, Thierry PIVAN

Nous nous sommes retrouvés pour cette première réunion à la Mairie, dans la salle du Conseil, à 20h30. Après une présentation de chaque membre, nous avons commencé par identifier les problèmes remontés par chacun et y apporter des plans d'action à court et moyen terme :

- STATIONNEMENT DE VÉHICULES SUR LES TROTTOIRS :

=> papillonnage déjà mis en place depuis quelques mois

LES TROTTOIRS, C'EST POUR LES PIÉTONS !



Il vous est rappelé que le «stationnement très gênant d'un véhicule à moteur sur trottoir » est prévu et réprimé par l'article R-417-11 du Code de la Route.

Ce jour vous auriez pu faire l'objet d'une amende de 135€ et d'une mise en fourrière de votre véhicule.

Changeons nos mauvaises habitudes !



- RUE DE FEUCHEROLLES/RUE DES MARAIS : priorité à droite

=> voir à l'installation de panneaux STOP

- RUE DE NOGENT : problème de vitesse, de priorité de passage, des emplacements de stationnement masquent la visibilité de certains riverains lorsqu'ils sortent de chez eux

=> À réfléchir pour trouver des solutions adaptées sachant qu'il y a déjà un radar pédagogique à l'entrée du village et des emplacements de stationnement en quinconce pour limiter la vitesse. Un travail sur le terrain sera fait pour le positionnement des stationnements déjà en place.

- RUE DU PONT DE FER/RUE DE NOGENT et RUE DU PONT DE FER/GRANDE RUE : des virages coupés

=> Étudier et voir pour délimiter les voies avec un marquage au sol. Proposition d'inviter les riverains à se joindre à nous pour un travail sur le terrain avec des effectifs de la DDE.

- RUE DES MARAIS : problème de stationnement et de circulation

=> Faire un rappel de stationner les véhicules dans les cours.

- **RUE DE BOUGLAINVAL** : problème de vitesse

=> Étudier et voir avec le Conseil Départemental la possibilité d'installer un panneau STOP, dans le sens de la descente, pour couper la vitesse à l'angle D136/D136.5 (la Départementale qui vient de BOISRICHEUX à l'angle avec la Départementale qui vient du terrain de Bicross).

=> Étudier la possibilité d'installer un système de ralentissement entre la chicane et le rond-point, afin de couper la vitesse dans les deux sens de circulation.

- **ROND POINT DE LA SALLE DES FÊTES** : priorité et sens giratoire non respectés

=> Étudier et voir à surélever le marquage au sol.

- **RUE DE VILLIERS** : problème de vitesse

=> Étudier et voir la possibilité d'installer un système de ralentissement entre la chicane et le dos d'âne, afin de couper la vitesse dans les deux sens de circulation.

- **AUTRES IDÉES POUR LIMITER LA VITESSE DANS NOTRE VILLAGE** :

=> Installer temporairement le dispositif pour identifier les tranches horaires les plus fréquentées dans les rues de Bouglainval, Villiers et Nogent pour mettre en place des contrôles de Gendarmerie.

=> Étudier et voir l'installation de haies donnant l'impression de rétrécissement de voies comme à la sortie de THÉLÉVILLE après le silo en direction de Chartres.

Dans un deuxième temps, Pierre BLONDEL nous propose de faire passer le Permis Vélo aux enfants de l'école des Sources pour les sensibiliser aux règles du Code de la Route et aux dangers, idée qui est validée par les membres présents. Il se propose donc de monter le projet et de nous le présenter lors d'une prochaine réunion. Nous présenterons cette idée au corps enseignant.

Thierry MAGNIN nous informe avoir participé à une formation sur les trottinettes (moyen de transport devenu à la mode) au sein de son travail et nous propose cette idée pour les enfants et leurs parents. Une formation qui pourrait être proposée aux Néronnaises et Néronnais. Il nous donnera plus d'informations dès que possible concernant les modalités de mise en place.

Laëtitia LE GUIL informe le groupe que l'équipe des P'tits Malins est partante pour créer des panneaux au sein du village avec les enfants pour sensibiliser les automobilistes. Nous nous rendrons sur place pour voir ce que nous pouvons créer ensemble.

En conclusion, nous mettons en priorité l'étude d'aménagements pour réduire la vitesse dans notre village et ajouter des marquages au sol pour bien délimiter les voies de circulation au niveau des virages dangereux. Deux projets de formation vous seront proposés très prochainement : permis vélo pour les enfants de l'École des Sources et trottinette pour tou(te)s les Néronnais(es). Nous terminons cette première réunion à 22h20.

Notre prochaine réunion se tiendra dans la Salle du Conseil, le mardi 21 février 2023 à 20h30.

Mme Laëtitia LE GUIL